

Comptabilité générale : s'initier aux techniques et gérer les opérations courantes

Mettre en œuvre les techniques comptables et les contrôles relatifs aux opérations économiques courantes de l'entreprise

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
10-11-12 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
10-11-12 juin. 2024
- **PARIS :**
1-2-3 Juil. 2024
- **A DISTANCE :**
1-2-3 Juil. 2024
- **PARIS :**
9-10-11 Sep. 2024
- **A DISTANCE :**
9-10-11 Sep. 2024
- **LYON :**
21-22-23 oct. 2024
- **PARIS :**
21-22-23 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
21-22-23 oct. 2024
- **PARIS :**
11-12-13 déc. 2024
- **A DISTANCE :**
11-12-13 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Comptables auxiliaires – Collaborateurs assistants de cabinets d'expertise comptable ou de la fonction comptable et financière d'entreprise – Toute personne n'ayant jamais ou peu pratiqué la comptabilité et souhaitant acquérir des connaissances de base

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Formation rythmée par de nombreux exemples chiffrés et cas pratiques

Support détaillé et aisément utilisable de retour en entreprise

Code
1088

Durée
3 jours / 21 heures

Tarif Inter*
1 824 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Expliquer les principes de la comptabilité et l'organisation comptable
- Enregistrer en comptabilité les principales opérations courantes de l'entreprise
- Mettre en œuvre les méthodes de contrôle des comptes à l'issue de l'enregistrement des écritures courantes

Programme de la formation

Expliquer les principes de la comptabilité et l'organisation comptable

Appliquer les principes de la comptabilité

- Pourquoi une comptabilité ?
- Le bilan et le compte de résultat
- Le plan comptable général
- Cas pratique : reconstituer le bilan et le compte de résultat d'une société

Représenter l'organisation comptable

- Les différentes phases et leurs opérations
 - L'utilisation d'un logiciel comptable
 - Le mécanisme de la partie double
 - Les pièces comptables justificatives
 - Les imputations comptables
 - Quiz : la partie double et les pièces justificatives
- Quiz de validation sur les principes de la comptabilité et l'organisation comptable

Enregistrer en comptabilité les principales opérations courantes de l'entreprise

Comptabiliser les factures d'achat et de vente

- Présentation d'une facture d'achat / vente
- L'enregistrement des écritures dans les journaux comptables
- Les réductions commerciales et les réductions financières
- Les factures d'avoir
- Les différents moyens de paiements
- Le cas particulier des effets de commerce
- Cas pratique : comptabiliser les pièces comptables d'achat et de vente, les réductions de prix, les encaissements et les décaissements

Remise de l'ouvrage " Dessine-moi la Compta" (Ed. Dunod - Écrit par Isabelle de KERVILIER et illustré par Étienne APPERT)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Traiter les opérations spécifiques liées à la TVA et aux immobilisations

- La TVA : champ d'application, conditions de déductibilité, comptabilisation et déclaration, cas particulier du crédit de TVA
- Cas pratique : calculer, déclarer et comptabiliser la TVA
- Les immobilisations : distinction avec les frais généraux, coût d'acquisition, notion d'amortissement
- Cas pratique : comptabiliser les écritures se rapportant à des acquisitions d'immobilisations

Enregistrer les opérations liées à la trésorerie et aux salaires

- Les opérations liées à la trésorerie, aux emprunts et aux prêts : outils de financement à court et à long terme, gestion des effets de commerce (dont l'affacturage)
 - Cas pratique : comptabiliser les écritures de versement et de remboursement liées à des financements
 - Les opérations liées aux salaires et aux charges sociales : règles juridiques, bulletin de paie, écritures dans le journal de paie, cas particuliers (acompte sur salaire, saisie administrative à tiers détenteur)
 - Atelier pour illustrer la comptabilisation de la paie
 - Quiz sur les salaires et charges de personnel
- Cas pratique de validation : enregistrer les opérations d'achat / vente et les opérations spécifiques d'une entreprise

Mettre en œuvre les méthodes de contrôle des comptes à l'issue de l'enregistrement des écritures courantes

Opérer le contrôle des comptes de tiers

- Le lettrage
- L'apurement des comptes
- La justification des comptes
- Cas pratique : enregistrer les écritures de régularisation, procéder aux lettrages et justifier les soldes des comptes de tiers

Etablir le rapprochement bancaire

- Présentation et méthodologie
 - Apurement des suspens
 - Visualisation sur un logiciel comptable
 - Cas pratique : établir des rapprochements bancaires et comptabiliser les écritures qui en découlent
- Quiz de validation sur les méthodes de contrôle des comptes

Parmi nos formateurs



Véronique Bourillet

Véronique BOURILLET

Diplômée d'Expertise-Comptable

Diplômée d'Expertise comptable, Véronique BOURILLET intervient auprès de ses clients pour des missions d'Audit légal et contractuel et des missions de conseil dans des entreprises de taille variée : de la PME à la société cotée et également en milieu associatif.





Marco Pinto

Consultant indépendant

Diplômé d'expertise comptable et d'un DESS en finance d'entreprise, Marco PINTO a une expérience de douze ans dans les domaines de l'audit légal et de la comptabilité, effectuée au sein de différents cabinets. Il est aujourd'hui consultant indépendant dans le domaine du conseil et de l'analyse financière des entreprises. Auteur de "Prix de transfert dans les PME : élaborer et justifier sa politique", élu meilleur mémoire d'expertise comptable (Revue française de comptabilité n°438 en 2010).

